



CIGALES

ILE-DE-FRANCE

PORTEURS DE PROJET A IMPACT SOCIETAL,
VOUS RECHERCHEZ UN FINANCEMENT ?



UNE CIGALES EST UN COLLECTIF DE PERSONNES

- 5 à 20 particuliers réunis pendant 5 ans,
- Qui mettent une partie de leur épargne en commun (chacune entre 8 et 450 euros par mois),
- Pour soutenir des projets locaux.



UNE CIGALES SOUTIENT DES PORTEURS DE PROJET

- Les sociétés à capitaux collectifs (SARL, SA, SAS) notamment en statut coopératif (SCOP, SCIC) et les associations, en démarrage ou en développement.
- La structure ou l'activité soutenue contient une plus-value sociale (réponse à un besoin social local, création d'emploi, insertion par l'activité économique, ...) et/ou environnementale (agriculture biologique, énergie renouvelable...) et/ou culturelle (promotion de la diversité culturelle et de la proximité, ...).
- Une importance tout aussi grande est donnée au profil du porteur du porteur de projet (parcours, situation personnelle, motivation, etc.).



UNE CIGALES S'ENGAGE SUR SON TERRITOIRE

Un apport financier

- La CIGALES devient associée minoritaire d'une entreprise ou propose un apport avec droit de reprise pour une association.
- Le projet est financé à hauteur de 3500 euros par une ou plusieurs CIGALES.
- Cet apport peut faire effet de levier pour d'autres financements.

Un accompagnement

- La plus-value des CIGALES c'est le rassemblement des connaissances et des compétences des membres du club pour soutenir le porteur de projet pendant 5 ans, dans le respect de ses choix et de son autonomie.

Association Régionale des CIGALES d'Île-de-France

 06 49 07 59 19

 at@cigales-idf.asso.fr

 CIGALES d'Île-de-France

 www.cigales-idf.asso.fr

FAIRE FINANCER SON PROJET

ÉTAPE PAR ÉTAPE

1

CONTACTER
L'ASSOCIATION

2

ENVOYER SON
DOSSIER

3

PRÉSENTER SON
PROJET

Contactez l'Association Régionale des CIGALES d'Île-de-France pour être informé et recevoir le dossier de demande de financement. Des réunions d'information sont organisées régulièrement en Île-de-France.

Envoyez votre dossier à at@cigales-idf.asso.fr. Il sera examiné par la commission de validation.

Critères de validation :

- Localisation de l'activité principale en Île-de-France,
- Statut juridique : SARL, SAS, SA, statut coopératif ou association,
- Domaines d'activité à plus-value sociale, environnementale, culturelle.

Si les critères de validation sont respectés, vous êtes invités à présenter votre projet aux CIGALES franciliennes lors d'une Bourse Aux Projets qui s'organise tous les deux mois.

Les clubs intéressés vous recontacteront pour échanger plus en détails avec vous sur votre projet.

Comptez un délai de deux mois minimum pour avoir une réponse à votre demande de financement, favorable ou non.

CONTACTEZ NOUS POUR PARTICIPER A LA PROCHAINE RÉUNION D'INFORMATIONS :



at@cigales-idf.asso.fr



06 49 07 59 19